

CONSEIL D'ADMINISTRATION **PROCÈS-VERBAL 202202**

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 9 FÉVRIER 2022 À 18:30, EN DIRECT, PAR VIDÉOCONFÉRENCE

Sont présents :

M. Marc Denault	Président
Mme Geneviève La Roche	Vice-présidente
Mme Joanie Bellerose	Administratrice
Mme Catherine Boileau	Administratrice
Mme Dany Grondin	Administratrice
Mme Laure Letarte-Lavoie	Administratrice

et M. Éric DesLauriers-Joannette avait motivé son absence.

Étaient aussi présents :

M. Patrick Dobson	Directeur général et secrétaire
M. Michaël Gauthier	Directeur général adjoint, administration et ressources humaines
Mme Claudy Champoux	Directrice des finances et trésorière
M. Louis-André Neault	Directeur du marketing, qualité de services et partenariats
M. Stéphan Veilleux	Directeur des opérations
Mme Ariane Mailhot	Chargée de projet
Mme Vicky Martineau	Responsable de la gestion documentaire

1. **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Le président déclare l'assemblée ouverte.

2. **LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 19 JANVIER 2022**

RÉSOLUTION NUMÉRO 015-22

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le secrétaire soit et est dispensé de lire le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 19 janvier 2022.

Que le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 19 janvier 2022 soit et est approuvé.

- ADOPTÉ -

3. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

RÉSOLUTION NUMÉRO 016-22

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que l'ordre du jour soit et est approuvé en y modifiant l'ordre des sujets suivants :

- Point 05.

Adoption du Plan de développement pour l'accessibilité universelle du service de transport en commun régulier 2021-2025 de la Société de transport de Sherbrooke;

- Point 06.

Demande de prolongation - Programme d'aide financière au développement de l'offre de vélos en libre-service (OVLIS) - Année financière 2021-2022;

- Point 07.

Renouvellement du Programme Solidarité Transport pour 2022-2023;

- Point 08.

Mise en vigueur de la Tarification solidaire pour la clientèle âgée de 65 ans et plus -
Projet pilote complété;

- Point 09.

Tarification spéciale au comptant lors de certains événements majeurs - Carnaval de
Sherbrooke.

- ADOPTÉ -

4. **PÉRIODE DE QUESTIONS DES PERSONNES PRÉSENTES**

Due à la situation exceptionnelle liée à la COVID-19, les personnes intéressées à poser des questions ou qui avaient des documents à transmettre au conseil d'administration ont été invitées à le faire via courriel avant le 9 février à 14h.

Mme France Croteau, RUTASM

Mme Croteau a fait parvenir une correspondance à l'attention des membres du conseil dans laquelle elle demande, dans un premier temps, si la Société de transport de Sherbrooke (STS) entend étendre son plan de développement durable au transport en commun pour la clientèle en fauteuil roulant.

Dans un deuxième temps, elle veut savoir si la STS envisage de recourir aux services de compagnies de transport telles qu'UBER, au détriment de Taxis de Sherbrooke.

Dans un troisième temps, elle demande si la STS deviendra un service de la Ville de Sherbrooke concernant ses projets de développement économique, notamment celui en lien avec le centre-ville.

Et en dernier lieu, elle se questionne à savoir s'il est trop tard pour améliorer le projet structurant présenté en comité plénier à la Ville de Sherbrooke le 8 février 2022.

5. **ADOPTION DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT POUR L'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE
DU SERVICE DE TRANSPORT EN COMMUN RÉGULIER 2021-2025 DE LA SOCIÉTÉ DE
TRANSPORT DE SHERBROOKE**

RÉSOLUTION NUMÉRO 017-22

ATTENDU QUE la Société de transport de Sherbrooke (STS) a le souci d'améliorer de manière continue l'accessibilité de ses services pour l'ensemble de sa clientèle;

ATTENDU QUE la STS doit élaborer un Plan de développement pour l'accessibilité universelle du service de transport en commun régulier pour ses services de transport;

ATTENDU QUE le Plan est exigé par le Ministère des Transports du Québec (MTQ);

ATTENDU QUE le Plan de développement pour l'accessibilité universelle de service de transport en commun régulier 2021-2025 de la Société de transport de Sherbrooke a été préalablement envoyé au MTQ pour analyse et commentaires;

ATTENDU QUE les recommandations du MTQ ont été intégrées au Plan;

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le conseil adopte les principes énoncés dans le Plan de développement pour l'accessibilité universelle du service de transport en commun régulier 2021-2025 de la Société de transport de Sherbrooke, pour production d'une version finale ainsi que pour son dépôt officiel au Ministère des Transports du Québec.

Que le tout soit et est conservé aux archives sous le numéro A22-05.

- ADOPTÉ -

6. **DEMANDE DE PROLONGATION - PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE AU DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE DE VÉLOS EN LIBRE-SERVICE (OVLIS) - ANNÉE FINANCIÈRE 2021-2022**

RÉSOLUTION NUMÉRO 018-22

CONSIDÉRANT QUE la Société de transport de Sherbrooke (STS) a reçu, le 8 octobre 2021, une lettre du Ministère des Transports du Québec (MTQ) confirmant une aide au développement de l'offre de vélos en libre-service (OVLIS);

CONSIDÉRANT QUE les travaux doivent être réalisés au cours de l'année financière pour laquelle l'aide financière a été demandée soit avant le 31 mars 2022 comme stipulé dans les modalités du programme d'aide financière au développement de l'offre de vélos en libre-service;

CONSIDÉRANT QUE le déploiement de la flotte de vélos en libre-service ne peut malheureusement pas être achevé avant le 31 mars 2022;

CONSIDÉRANT QUE l'échéancier a été révisé sur la base des délais susmentionnés et que ce projet est à la phase de rédaction de l'appel d'offres, et que son adjudication est prévue en mai 2022;

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le conseil d'administration soit et est favorable au report de la mise en place d'un système de vélos en libre-service jusqu'au 31 octobre 2023 comme il sera demandé par la Ville de Sherbrooke auprès du Ministère des Transports du Québec (MTQ).

- ADOPTÉ -

7. RENOUVELLEMENT DU PROGRAMME SOLIDARITÉ TRANSPORT POUR 2022-2023

RÉSOLUTION NUMÉRO 019-22

CONSIDÉRANT QUE la Société de transport de Sherbrooke (STS) travaille activement à réviser sa politique tarifaire;

CONSIDÉRANT l'entente intervenue entre la Corporation de développement communautaire de Sherbrooke (CDC) et la STS concernant la mise sur pied du projet pilote Programme Solidarité Transport 2020-2021 avec la résolution numéro 027-20;

CONSIDÉRANT QUE le Programme Solidarité Transport 2020-2021, regroupant les volets Groupe d'achat et Projet pilote, prendra fin le 31 mai 2022 suite à un renouvellement adopté par la résolution numéro 036-21;

CONSIDÉRANT QUE le Programme Solidarité Transport répond aux besoins qui ont été identifiés par des organismes communautaires répartis à travers les quartiers les plus défavorisés à Sherbrooke;

CONSIDÉRANT QUE les modalités du renouvellement du Programme Solidarité Transport pour 2022-2023 ont été présentées à l'Atelier de travail du 9 février 2022, par la CDC, aux membres du conseil d'administration;

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le conseil d'administration autorise le renouvellement du Programme Solidarité Transport pour 2022-2023, regroupant les volets Groupe d'achat et Projet pilote, selon le scénario présenté, pour une durée de dix (10) mois, c'est-à-dire du 1er juin 2022 jusqu'au 31 mars 2023.

Que la demande de renouvellement détaillant les modalités du Programme Solidarité Transport 2022-2023 soit et est conservée aux archives sous le numéro A21-05.

- ADOPTÉ -

8. **MISE EN VIGUEUR DE LA TARIFICATION SOLIDAIRE POUR LA CLIENTÈLE ÂGÉE DE 65 ANS ET PLUS - PROJET PILOTE COMPLÉTÉ**

RÉSOLUTION NUMÉRO 020-22

CONSIDÉRANT QUE la STS travaille activement à promouvoir l'utilisation du transport en commun à Sherbrooke;

CONSIDÉRANT QUE la STS travaille également activement à la révision de sa politique tarifaire;

CONSIDÉRANT QUE le projet Tarification solidaire, qui consistait en la mise en place d'un projet pilote d'une durée d'un an prévoyant l'application d'un laissez-passer mensuel réduit et fixé à 40 \$ aux citoyens de Sherbrooke âgés de 65 ans et plus, a été bien accueilli par ladite clientèle;

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le préambule fasse partie de la présente résolution.

Que le projet pilote Tarification solidaire pour la clientèle 65 ans et plus, se terminant le 31 mai 2022, fasse officiellement partie de la structure tarifaire de la Société de transport de Sherbrooke.

- ADOPTÉ -

9. **TARIFICATION SPÉCIALE AU COMPTANT LORS DE CERTAINS ÉVÉNEMENTS MAJEURS - CARNAVAL DE SHERBROOKE**

RÉSOLUTION NUMÉRO 021-22

CONSIDÉRANT la demande du Carnaval de Sherbrooke de reconduire la réduction de tarif pour la période des activités de 2022;

CONSIDÉRANT la politique de la Société de transport de Sherbrooke de favoriser l'utilisation du transport en commun lors de grands événements et de la tenue du Carnaval de Sherbrooke;

CONSIDÉRANT QUE l'entente de collaboration et de visibilité médiatique sera révisée à la satisfaction des parties;

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que la tarification au comptant soit et est réduite à 1 \$ dès 17 h le vendredi 25 février 2022, et toute la journée les samedi 26 février et dimanche 27 février 2022, et jusqu'à 16 h le lundi 28 février 2022 sur l'ensemble des circuits lors du Carnaval de Sherbrooke.

- ADOPTÉ -

-
10. **RÈGLEMENT NUMÉRO R-066 DÉCRÉTANT LA RÉALISATION DE PROJETS D'ÉQUIPEMENTS ET D'INFRASTRUCTURES ET UN EMPRUNT AU MONTANT DE 2 800 000 \$**

RÉSOLUTION NUMÉRO 022-22

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le règlement numéro R-066 décrétant la réalisation de projets d'équipements et d'infrastructures et un emprunt au montant de 2 800 000 \$, conservé aux archives sous le numéro A22-06, soit et est adopté.

Que le secrétaire de la Société soit et est mandaté pour obtenir toutes les autorisations nécessaires conformément à la loi.

- ADOPTÉ -

-
11. **RÈGLEMENT NUMÉRO R-067 DÉCRÉTANT LA RÉALISATION DE PROJETS DE MODERNISATION ET D'EXPANSION DU CENTRE D'OPÉRATION ET UN EMPRUNT AU MONTANT DE 11 500 000 \$**

RÉSOLUTION NUMÉRO 023-22

ATTENDU QUE le Ministère des Transports du Québec (MTQ) ne subventionnera plus l'achat d'autobus autre que ceux 100% électriques dès l'année 2023;

ATTENDU QUE la Société de transport de Sherbrooke (STS) désire électrifier son parc d'autobus électriques;

ATTENDU QUE le garage de la STS doit être adapté pour accueillir des autobus électriques;

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le règlement numéro R-067 décrétant la réalisation de projets de modernisation et d'expansion du centre d'opération et un emprunt au montant de 11 500 000 \$, conservé aux archives sous le numéro A22-07, soit et est adopté.

Que le secrétaire de la Société soit et est mandaté pour obtenir toutes les autorisations nécessaires conformément à la loi.

- ADOPTÉ -

12. **RÈGLEMENT NUMÉRO R-068 DÉCRÉTANT LA RÉALISATION DE PROJETS DE MESURES PRÉFÉRENTIELLES POUR AUTOBUS ET UN EMPRUNT AU MONTANT DE 9 000 000 \$**

RÉSOLUTION NUMÉRO 024-22

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le règlement numéro R-068 décrétant la réalisation de projets de mesures préférentielles pour autobus et un emprunt au montant de 9 000 000 \$, conservé aux archives sous le numéro A22-08, soit et est adopté.

Que le secrétaire de la Société soit et est mandaté pour obtenir toutes les autorisations nécessaires conformément à la loi.

- ADOPTÉ -

13. **CONTRAT D'EMBAUCHE POUR UN CONSEILLER EN RECRUTEMENT**

RÉSOLUTION NUMÉRO 025-22

CONSIDÉRANT la pénurie de main-d'œuvre avec laquelle doit composer la Société de transport de Sherbrooke;

CONSIDÉRANT la nécessité d'attirer les meilleurs candidats afin de supporter les besoins opérationnels de la Société de transport de Sherbrooke;

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le conseil autorise l'embauche d'un conseiller en recrutement, sur recommandation du directeur général et du directeur adjoint, administration et

ressources humaines.

Que le contrat d'embauche soit et est à durée déterminée pour une période de deux ans dont le salaire sera déterminé selon les classes salariales 10 ou 11.

- ADOPTÉ -

14. BORDEREAU DE LA CORRESPONDANCE

Aucun bordereau de la correspondance déposé sur le bureau.

15. AFFAIRES NOUVELLES

Aucun point ajouté en affaires nouvelles.

16. MESSAGES DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mme Joanie Bellerose

Mme Joanie Bellerose mentionne qu'elle est très enthousiaste de faire partie de la réflexion du projet structurant pour rendre la mobilité plus efficace et invite la population à penser au transport en commun dans leurs déplacements suite au plan de déconfinement progressif annoncé par le gouvernement le 8 février 2022.

Mme Catherine Boileau

Mme Catherine Boileau remercie tout le monde pour leur présence et mentionne qu'elle est heureuse de participer à cette première édition en direct du conseil d'administration. Elle souligne que la STS a beaucoup de projets à venir et qu'avec le plan de déconfinement du gouvernement, elle a hâte de voir les membres en présentiel.

Elle réitère le beau travail accompli par la STS pour donner un service adapté aux besoins des usagers, pour renouveler le Programme de Solidarité Transport jusqu'en 2023, et pour inclure officiellement la Tarification solidaire pour la clientèle 65 ans et plus à sa structure tarifaire. Finalement, avec le plan de déconfinement progressif, elle invite également la population à visiter la Ville de Sherbrooke à bord d'un autobus de la STS.

Mme Dany Grondin

Mme Dany Grondin salue tout le travail et les projets déposés par la STS, ce qui montre, selon elle, sa volonté de rendre son service accessible et solidaire le plus possible à l'ensemble de la clientèle. Elle souhaite une bonne fin d'hiver à tout le monde.

Mme Laure Letarte-Lavoie

Mme Laure Letarte-Lavoie rejoint les points déjà mentionnés par les autres membres et souligne qu'elle est heureuse que la tarification de la clientèle 65 ans et plus fasse maintenant partie de la structure tarifaire de la STS de manière permanente. Elle énonce que cette bonne nouvelle permettra aux aînés de se déplacer davantage, car leur inclusion dans notre communauté est une richesse.

Mme Geneviève La Roche

Mme Geneviève La Roche remercie tout le monde pour leur présence, ainsi que les membres et invités pour leur présentation de grande qualité. Elle mentionne qu'elle est heureuse de participer à cette première édition en direct du conseil d'administration et souligne que les membres travaillent fort pour améliorer l'accessibilité. Elle invite la population à surveiller la prochaine assemblée, car il y aura de belles annonces qui seront faites en lien avec la représentation étudiante au conseil.

M. Marc Denault

M. Marc Denault remercie tout le monde et annonce la bonne nouvelle concernant la désignation de zones d'innovation dans laquelle la STS espère jouer un rôle très important, car la mobilité durable doit faire partie des priorités. En terminant, il souligne que la prochaine assemblée aura lieu le 9 mars prochain à 18h30.

17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Que la présente assemblée soit et est levée à 19h13.

SHERBROOKE, le 9 février 2022

Le Président,

Marc Denault

Le Secrétaire,

Patrick Dobson